

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 12 (1879-1882)

Artikel: Le congrès géologique international de Bologne en 1882
Autor: Jaccard, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Temps moyen du lieu.

Premier contact extérieur. Premier contact intérieur.

Neuchâtel . . .	2 ^h 26 ^m 42 ^s	2 ^h 47 ^m 16 ^s
Genève . . .	2 ^h 23 ^m 28 ^s	2 ^h 44 ^m 1 ^s
Zurich . . .	2 ^h 23 ^m 0 ^s	2 ^h 53 ^m 34 ^s
Berne . . .	2 ^h 28 ^m 35 ^s	2 ^h 49 ^m 9 ^s

M. Favre lit une note de M. Jaccard, sur le Congrès géologique international de Bologne, en 1881.

LE CONGRÈS GÉOLOGIQUE INTERNATIONAL DE BOLOGNE EN 1882

Par M. A. JACCARD, professeur

L'importance considérable du congrès de Bologne au point de vue des progrès de la science géologique m'engage à présenter à notre Société un court résumé de ses travaux et des résolutions qui y ont été prises. Je dois d'abord rappeler que le premier congrès, réuni à Paris en 1878, n'avait point abordé le sujet des conventions à établir sur la nomenclature et les figurés géologiques, et qu'il s'était borné à instituer trois commissions dont chaque membre était chargé de former une sous-commission nationale dans la-

quelle seraient discutées les propositions à faire au congrès de Bologne.

Environ deux cents géologues étaient présents à Bologne à l'ouverture du congrès, le 26 septembre. Parmi les participants de notre pays, nous citerons MM. Renevier, rapporteur de la commission des figurés géologiques et De la Harpe de Lausanne, Gilliéron de Bâle, Mayer de Zurich, etc. Il est regrettable que les circonstances n'aient pas permis à notre Commission géologique fédérale de se faire représenter et de prendre part aux délibérations. Je vous entretiendrai rapidement des résolutions prises, sans m'arrêter aux discussions qui les ont précédées.

I. Unification de la nomenclature.

Chacun connaît les difficultés, sans cesse renaisantes, qui se présentent au géologue lorsque celui-ci veut dresser un tableau des terrains ou masses minérales, qui constituent l'écorce terrestre. A l'avenir, il n'en sera plus ainsi, car, après de longues délibérations, il a été pris une série de résolutions consacrant les divisions hiérarchiques indiquées dans le tableau ci-dessous. Je dois faire remarquer toutefois que les expressions telles que : Primaire, Jurassique, Néocomien, n'ont pas été fixées définitivement; mais on était d'accord sur la terminaison euphonique, et j'ai cru devoir les faire figurer à titre provisoire, puisque nous serons bien obligés de nous en servir pendant les trois ans qui nous séparent du futur congrès de Berlin.

GROUPE <i>ou</i> ÈRE	SYSTÈME <i>ou</i> PÉRIODE	SÉRIE <i>ou</i> ÉPOQUE	ÉTAGE <i>ou</i> AGE	ASSISE
Tertiaire	{ Pliocène (ique). Miocène (ique). Eocène (ique).			
Secondaire	{ Crétacé (ique) Jurassique. Triasique.	{ de la craie. des grès-verts. Néocomien.		
Primaire	{ Carbonique. Devonique. Silurique. Archéique.			

Je ne donne pas d'exemple des Etages et Assises ; il est bien à désirer qu'on n'arrive pas à fixer définitivement ces divisions dans lesquelles la loi des faciès rendra toujours une classification rigoureuse impossible.

Ainsi qu'on le voit, le mot Formation est abandonné dans le sens que lui attribuaient les Anglais (Formation primaire, etc.). Il reste dans le langage usuel pour exprimer l'origine, le mode de formation : formation marine.

Il en est de même de celui de terrains (terrain jurassique), employé jusqu'ici par les Français.

La grande importance des décisions prises consiste dans l'établissement des rapports entre les divisions stratigraphiques et les divisions chronologiques et leur disposition hiérarchique. La déplorable confusion des mots Ere, Période, Epoque, faisait vivement désirer cette définition positive.

II. Unification des procédés graphiques.

La première résolution est ainsi conçue : « Le congrès géologique de Bologne estime qu'il y a lieu d'adopter une convention internationale pour l'application des couleurs à la représentation des terrains géologiques. La série des couleurs adoptée sera recommandée à tous les pays et à tous les géologues, spécialement en vue des travaux d'ensemble, mais sans visée rétroactive sur les cartes en cours de publication. »

Comme on le voit, il s'agit d'une recommandation plutôt que d'un contrat engageant d'une manière absolue, soit les gouvernements, soit les géologues.

Le tableau suivant résume les décisions prises, avec les réserves :

Dépôts quaternaires	Renvoi au comité de la carte d'Europe.
Pliocène	
Miocène	jaune. (En teintes d'autant plus claires qu'il s'agit de couches plus récentes.)
Eocène	
Crétacé	vert.
Jurassique	bleu. (Le lias, bleu plus foncé.)
Triasique	violet.
Carbonique	gris-foncé.
Devonique	brun.
Silurique	?
Archéique, schistes cristallins, cambrien, etc.	rose.

Suivent diverses résolutions sur la notation littérale, les signes paléontologiques, etc.

III. Nomenclature des espèces.

Le principe de la nomenclature actuelle, dans laquelle chaque être est désigné par un nom de *genre* et un nom d'*espèce*, a été consacré. Mais il a été admis certains développements qui révèlent bien l'état actuel de la paléontologie, c'est-à-dire l'encombrement de noms spécifiques par suite de double emploi. On en aura une idée par l'article 3 des Règles, que je reproduis textuellement :

« L'espèce peut présenter un certain nombre de modifications, reliées entre elles dans le temps ou dans l'espace, et désignées respectivement sous le nom de *mutations* ou de *variétés*; les modifications dont l'origine est douteuse sont simplement appelées *formes*.

Les modifications seront indiquées, quand il y aura lieu, par un troisième terme précédé, suivant les cas, des mots *variété*, *mutation* ou *forme*, ou des abréviations correspondantes.

Je n'en dirai pas davantage sur cette partie des travaux du congrès. La discussion a été close par l'adoption du vœu suivant :

« Le bureau du congrès fera auprès des sociétés zoologiques et botaniques les démarches nécessaires pour arriver à la réunion d'un congrès spécial de biologistes. »

IV. Carte géologique de l'Europe.

J'extrais de la circulaire envoyée de Berlin en janvier dernier les renseignements suivants sur ce travail :

L'échelle de la carte sera le 1 : 1,500,000. Elle sera divisée en 49 sections, 7×7 , de 53 cm. sur 48 cm. On obtiendra de cette façon de bonnes cartes en quatre feuilles de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne avec le Portugal, de l'Allemagne, et de l'Italie. L'Autriche-Hongrie et la Scandinavie comprendront six feuilles, la Russie vingt.

La rédaction topographique sera confiée au professeur H. Kiepert, de Berlin, qui a bien voulu s'en charger. La maison D. Reimer et C^e, aussi à Berlin, a été choisie pour éditer le travail sur un devis basé sur les cartes géologiques les plus récentes.

Le tirage de 1000 exemplaires reviendra à 100,000 fr. Les divers Etats de l'Europe participeront aux frais de l'entreprise d'après le mode suivant :

Les 8 grands pays, l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Scandinavie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Russie y prendront part chacun pour un neuvième; les six Etats plus petits, le Portugal, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Roumanie, se chargeront du dernier neuvième. Cette participation, il faut le remarquer, n'est en réalité qu'un engagement à acheter un nombre d'exemplaires au prix de revient; ainsi, la Suisse, en payant 1700 fr., aura droit à 17 exemplaires.

L'exécution des travaux de la carte exigera au moins six ans. Pour faciliter l'entreprise, les gouvernements verseront à l'éditeur des acomptes successifs par cinquièmes, dont le dernier sera payé à la livraison des exemplaires de la carte géologique.

Je rappelle enfin que les directeurs de l'entreprise, nommés par le congrès de Bologne, sont MM. Beyrich et Hauchecorne.

Dans une prochaine communication, je me propose de vous dire quelques mots des nouvelles installations des Musées de géologie et de paléontologie, de minéralogie et enfin d'archéologie, inaugurés à l'ouverture du congrès géologique.

M. Favre lit encore deux communications de M. Jaccard, l'une sur la glace du Doubs et l'autre sur une nouvelle grotte découverte au Col-des-Roches.

Séance du 13 avril 1882.

Présidence de M. L. COULON.

M. P. Godet expose en quelques mots les découvertes conchyliologiques faites dernièrement dans le lac Tanganyika. Ce lac, qui s'étend sur une longueur de 600 kilomètres et sur une largeur de 40 à 70 kilomètres, est situé à une hauteur de 828 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il ne communique point avec l'Océan Indien dont il n'est éloigné que de 1000 kilomètres, mais bien avec l'Océan Atlantique, au moyen du Zaïre, canal de drainage qui atteint une longueur de 2400 kilomètres.

Le lac Tanganyika possède actuellement, sur son littoral oriental, une Mission française et une Mission protestante anglaise, dont les membres résident à